



Autorité de contrôle prudentiel

Le ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, Christine Lagarde, a installé le 9 mars 2010 la nouvelle Autorité de contrôle prudentiel (ACP). Cette autorité issue de la fusion des quatre instances existantes de contrôle et d'agrément des banques et des assurances (la Commission bancaire, l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles (Acam), le comité des entreprises d'Assurances (CEA) et le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI), sera présidée par le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer. Le secrétariat général est assuré par Danièle Nouy.

La ministre a souligné la volonté de créer une super autorité pour renforcer l'efficacité de notre système de contrôle au profit de l'intérêt général et lui a confié une mission s'articulant autour de quatre objectifs : réussir la fusion au service de l'intérêt général, réussir la sortie de crise, réussir la réforme du système financier international et protéger les consommateurs

Les décrets d'application de l'ordonnance portant création de l'ACP ainsi que les arrêtés de nomination de ses membres ont été publiés au Journal Officiel des 4, 7 et 9 mars 2010.

Les informations relatives à l'ACP sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.banque-france.fr/acp/index.htm>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Conseil de surveillance de l'IEDOM

Le Conseil de surveillance de l'IEDOM s'est réuni le 16 mars 2010 sous la présidence de M. Jean-Pierre Landau, Sous-Gouverneur de la Banque de France, et en présence M. Yves Barroux, Directeur général.

Cette première réunion de l'année 2010 a été consacrée aux questions de gestion.

Les comptes de l'IEDOM pour l'exercice 2009, certifiés par les commissaires aux comptes, ont été approuvés par le Conseil. Ils ont fait apparaître un résultat de 10,4 millions d'euros qui se compare à 90,9 millions d'euros en 2008. Compte tenu du report à nouveau de 5,5 millions d'euros effectué l'an dernier, le Conseil de surveillance a décidé de verser un dividende de 5 millions d'euros à la Banque de France et de porter le report à nouveau à 10,9 millions d'euros.

Le Conseil a examiné le rapport du comité de contrôle interne qui présente une analyse régulière et périodique du dispositif de maîtrise des risques mis en place au sein de l'Institut. Il a été décidé de créer un comité d'Audit qui sera présidé par Didier Bruneel.

Au titre des activités, un bilan a été dressé de la participation de l'IEDOM dans le dispositif gouvernemental de médiation du crédit aux entreprises ; dans le contexte économique et social qui caractérise les économies d'outre-mer, une présentation a également été faite de l'activité de gestion des situations de surendettement des particuliers assurée par les agences de l'IEDOM, au titre des secrétariats des Commissions de surendettement.

Eurofiduciaire

La Commission de Bruxelles a adopté le 22 mars 2010 une recommandation sur le cours légal des billets et des pièces en euros.

Le document est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/economy_finance/articles/euro/2010-03-22-legal-tender-euro_en.htm

Frais bancaires

Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, a confié une mission d'évaluation et de propositions sur les tarifs bancaires à Georges Pauget, ancien Directeur général de Crédit Agricole SA, et à Emmanuel Constans, président du Comité consultatif du secteur financier (CCSF). Le rapport de mission devra être remis d'ici la fin du mois juin 2010.

Microcrédit

Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, a annoncé de nouvelles mesures pour favoriser le développement du microcrédit qui s'inscriront dans le cadre du projet de loi de réforme du crédit à la consommation en discussion à l'Assemblée nationale. Le rapport sur le microcrédit personnel et professionnel commandé à l'Inspection générale des finances fin 2009 vient d'être publié.

Il est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/actus/10/100314microcredit.html>

Publications

1 - Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI)

Le rapport de l'exercice 2009 du CECEI est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

http://www.banque-france.fr/fr/supervi/agrement/rapport/rapport_2009.htm

2 - l'Observatoire des crédits aux ménages

Le 22^{ème} rapport annuel de l'Observatoire du crédit aux ménages est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

[http://www.fbf.fr/Web/internet/content_particuliers.nsf/\(WebPageList\)/observatoire+des+credits+aux+menages?Open](http://www.fbf.fr/Web/internet/content_particuliers.nsf/(WebPageList)/observatoire+des+credits+aux+menages?Open)

Publications de l'IEDOM

1 - Conjoncture 2009

Les notes expresses n° 67, 70, 71, 72, 73, 74 réalisées par les agences de la Martinique, de la Guyane, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de la Guadeloupe, de la Réunion et de Mayotte présentent une synthèse de la conjoncture en 2009 dans chaque géographie.

2 - Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Les notes expresses n° 68 et 69 réalisées par le siège de l'IEDOM présentent une synthèse de l'économie de ces deux collectivités.

3 - Un nouvel indicateur de diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer

La note de l'Institut d'émission du siège de l'IEDOM propose un nouvel indice d'appréhension du climat des affaires en outre-mer.

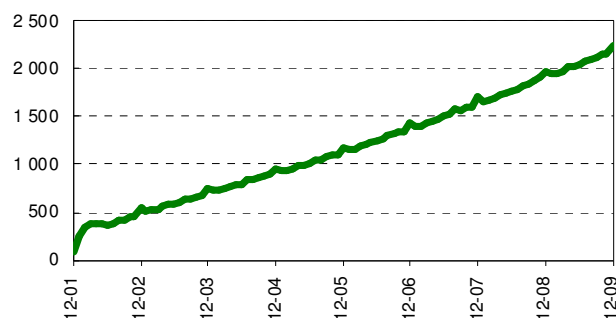
L'ensemble de ces travaux sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet (www.iedom.fr) rubrique Observatoire et financier - publications thématiques et sectorielles.

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Statistiques des émissions nettes de billets euros

Au cours de l'année 2009, 95,2 millions de billets euros (contre 95 millions en 2008, soit 0,2 % de plus) ont été émis et 90,7 millions retirés de la circulation (90,8 millions en 2008, soit 0,1 % de moins), soit une émission nette de 4,5 millions de billets représentant une valeur totale de 273 millions d'euros (+ 2,2 % sur un an), toutes coupures confondues. A la fin de l'année 2009, l'émission nette cumulée de billets atteint ainsi 38,4 millions de coupure (33,9 millions à fin 2008) pour une valeur cumulée totale de 2 245 millions d'€ (1 972 millions d'€ l'année précédente). Il convient de préciser qu'aux émissions nettes comptabilisées par l'Institut d'émission doivent être ajoutés ou doivent être retranchés, les billets « importés » ou « exportés », à l'occasion des mouvements de voyageurs entre les pays de la zone Euro et la Réunion.

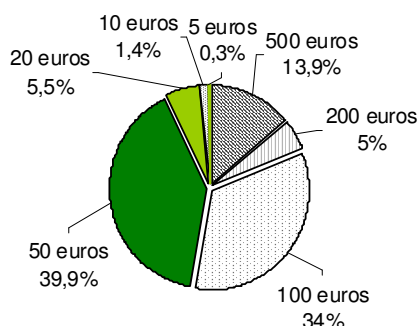
Emissions nettes cumulées de billets (à fin décembre 2009) en valeur (en millions d'€)



Source : Iedom

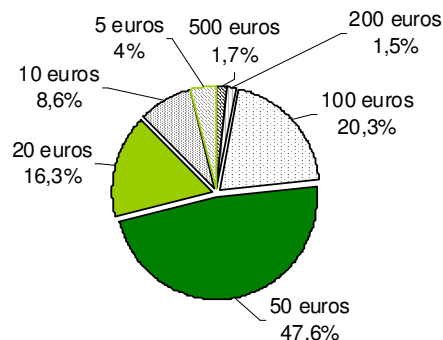
La répartition des émissions nettes entre les différentes coupures révèle de faibles variations à la hausse pour les coupures les plus importantes et des replis pour les petites coupures (20 € : -2,1 % ; 10 € : -7,5 % ; 5 € : -3,3 %). La coupure la plus utilisée (en nombre) à la Réunion et qui enregistre la plus forte progression reste le billet de 50 € (+9,3% entre 2009 et 2008). La coupure de 100 € fait également l'objet d'une progression (+8,3%), plus forte que pour les billets de 500 € (+6,3 %) et de 200 € (+5,8 %).

Répartition en valeur à fin décembre 2009



Source : Iedom

Répartition par quantité à fin décembre 2009



Source : Iedom

A noter par ailleurs, qu'à partir du 17 février 2012, les billets en francs ne pourront plus être échangés contre des euros. Selon la Banque de France, environ 4,4 milliards de francs, soit 625 millions d'€, resteraient encore en circulation.

Médiation du crédit

Au 2 avril 2010, 310 dossiers sont rentrés dans le circuit de la médiation. Parmi ceux-ci, 224 dossiers ont été déclarés éligibles (130 sont résolus, 33 sont en cours de traitement et 61 ont été refusés), 83 n'ont pas été retenus et 3 sont en attente de qualification. L'équipe de médiation s'attache à maintenir un taux de succès élevé (68%) tout en réduisant progressivement le taux d'inéligibilité des dossiers. La persistance d'un faible niveau d'activité dans certains secteurs, plus particulièrement le BTP, le transport et l'automobile rend de plus en plus difficile la recherche de solutions pérennes dans le cadre de la médiation du crédit. Pour mémoire, à la Réunion comme dans les autres DOM, le directeur de l'Iedom est le médiateur départemental du crédit. Les dossiers peuvent lui être adressés sur la boîte à lettre électronique : <http://www.mediateurducredit.fr>

BREVES ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (INSEE)	Indice général des prix à la consommation-février 2010 Métropole et DOM - février 2010	122,4	- 0,8 %	+0,3 % + 1,3 %
RMI (CAF)	Nombre de bénéficiaires du RMI et RSO - février 2010 Cumul des prestations versées (millions d'€)	70 594 66,7	- 0,7 %	- 3,1 % + 1,1 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations - janvier 2010 (en cumul - millions d'€)	294	-	+ 6,2 %
	Exportations - janvier 2010 (en cumul - millions d'€)	15	-	- 18,1 %
	Taux de couverture	5,0 %	-	- 1,5 pt
Chômage DTEFP	Demandeurs d'emploi en fin de mois (catégorie A = cat 1+ cat 2+ cat 3 hors activité réduite) : février 2010	105 789	+ 0,2 %	+ 20,3 %

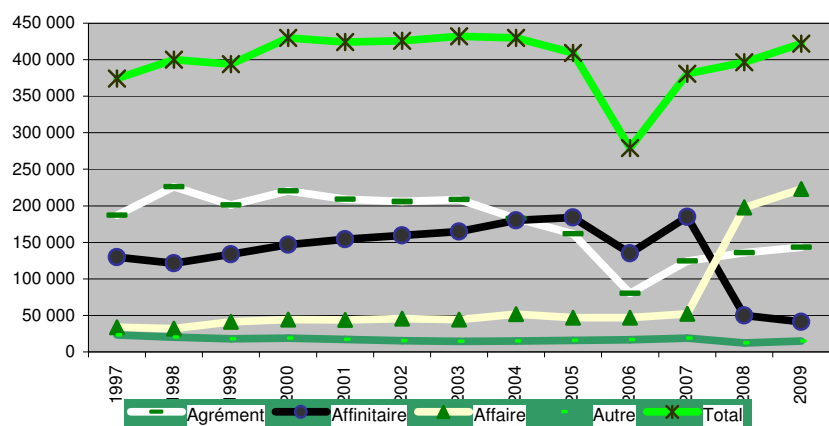
LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic Maritime (DDE)	Trafic de marchandises à Port Réunion (tonnes) décembre Cumul 2009	287 829 3 911 561	- 23,7 % -	- 1,4 % - 8,8 %
Trafic Aéroportuaire	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds février 2010 Cumul annuel	113 011 327 002	- 47,2 % -	+ 20,7 % + 15,4 %
Construction (Douanes + CERBTP)	Importations de ciment – (millions d'euros) janvier 2010	4,0	+ 446,0	+ 33,1 %
	Importations de ciment – (milliers de tonnes) janvier 2010	57,5	+ 878,7 %	+ 18,1 %
	Effectifs salariés du BTP à fin janvier 2010	16 756	- 5,5 %	- 19,9 %

Un niveau de fréquentation touristique supérieur à celui de 2005 mais avec une structure de clientèle différente

Selon les résultats de l'enquête sur la fréquentation touristique menée par l'INSEE et l'IRT, l'activité touristique n'a été que faiblement impactée par la crise internationale en 2009, ce qui a permis à la Réunion d'accueillir 421 900 touristes non résidents soit une progression de 6,4 % par rapport à 2008. Après une année 2006 marquée par la crise sanitaire liée au chikungunya qui a entraîné une chute de la fréquentation touristique de l'île (-31,8 %), les arrivées touristiques se rapprochent de celles des meilleures années du début de la décennie et dépassent de 3,2 % la fréquentation de 2005. Ces bons résultats sont à mettre au crédit de la clientèle

Nombre de touristes par type
(source INSEE-IRT)



affinitaire (touristes qui viennent à La Réunion voir leurs amis ou leur famille), dont le nombre progresse de 12,6 % en 2009. Le développement du tourisme affinitaire, déjà observé les années passées, atteint un niveau record avec 222 800 individus contre 197 800 en 2008 (+ 12,6 %), soit plus de la moitié des touristes (52,9 % contre 45,1 % en 2005). Le tourisme d'agrément augmente également en 2009 (+5,3 %) mais il se situe bien en deçà des niveaux des années 2000 : -11,5 % par rapport à 2005 et -31,7 % par rapport à 2003. Le nombre de familles venues à la Réunion en vacances est en baisse de 1,5 % entre 2008 et 2009 ce qui est compensé par une hausse de leur taille moyenne de 8 %.

Cette évolution de la structure de clientèle touristique extérieure modifie la fréquentation des hébergements. L'hébergement chez des amis ou la famille (+ 8,7 %) ou encore dans une location (+ 35,2 %) a été privilégié par le tourisme affinitaire au détriment de l'hébergement en hôtel ou résidence de tourisme (- 7,2 %).

La dépense globale se maintient par rapport à l'année dernière (305,8 millions d'€ ; + 0,1 %) en liaison avec une durée moyenne de séjour plus courte (- 1 jour à 16,3 jours) compensée par une fréquentation en hausse.

La répartition par pays de résidence des personnes en visite dans l'île montre que la progression n'a concerné que le marché métropolitain (+ 10,7 % en un an). Seuls 15,6 % des touristes sont originaires de la Réunion.

Didier Robert est élu Président de la Région.

A la suite des élections régionales des 14 et 21 mars 2010, Didier Robert (UMP) a été élu au second tour, en obtenant 45,46 % des voix face à Paul Vergès (Alliance) 35,55 % et Michel Vergoz (PS) 18,99 %.

L'installation de Didier Robert à la tête de la Région Réunion, en remplacement de Paul Vergès au pouvoir depuis 12 ans, s'est effectuée le 26 mars 2010. L'UMP détient la majorité au Conseil Régional avec 27 sièges contre 12 pour l'Alliance et 6 pour le Parti Socialiste. Les axes de priorités du nouveau président de Région s'articulent autour des grands chantiers régionaux tels que la construction de la nouvelle route du littoral, l'aménagement de la liaison rapide entre Saint-Pierre et Saint-Benoît, l'extension de l'aéroport de Pierrefonds. Le tourisme, l'insertion, les TIC, les énergies renouvelables et le développement d'un réseau de bus sont également privilégiés. Suite à cette élection, le Président de Région, Didier Robert, abandonnera ses mandats de député et de maire du Tampon dont il restera conseiller municipal.

Procédure de sauvegarde prononcée pour le groupe Caillé.

Le 30 mars 2010, le tribunal de commerce a validé la demande déposée par François Caillé de placer 45 sociétés sur les 78 que compte son groupe en procédure de sauvegarde. Cette mesure permet au groupe de bénéficier d'un gel des dettes pendant 6 mois afin de poursuivre son activité et de maintenir ses salariés. Le groupe Caillé est le premier employeur privé de la Réunion avec 2 350 salariés.

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)				
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (mars 2010)			
Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3476%	0,3462%	0,3346%	0,3434%	0,4060%	0,6450%	0,9530%	1,2150%

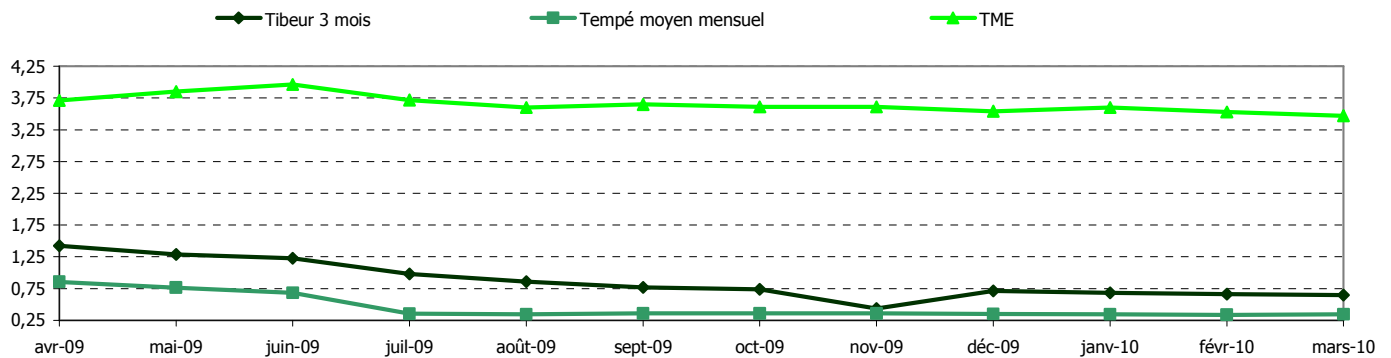
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Décembre	Janvier	Février	Mars	Décembre	Janvier	février	Mars
3,54%	3,60%	3,53%	3,47%	3,74%	3,80%	3,73%	3,67%

Taux de l'usure (applicable à partir du deuxième trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		6,29%			
Prêts à taux variable		5,72%			
Prêts relais		6,25%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,63%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,45%	Découverts en compte (1)		13,33%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,85%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

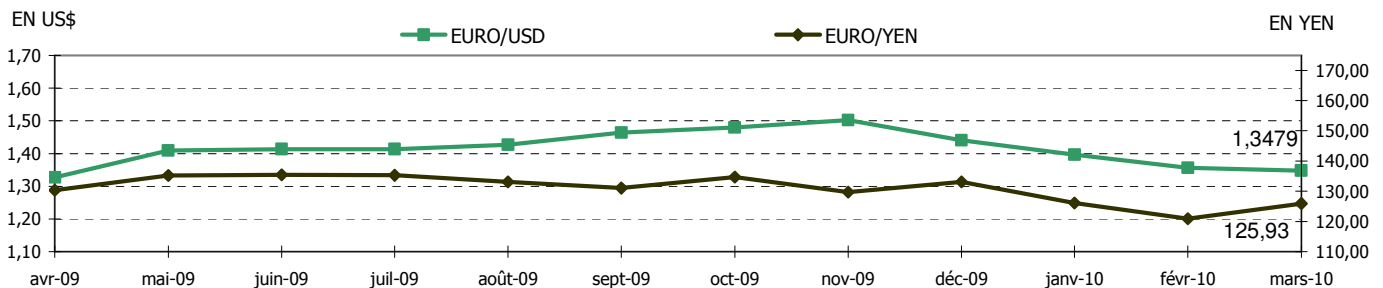
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3479	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,8922	EURO/SRD (Surinam)	3,68650
EURO/JPY (Japon)	125,9300	EURO/BWP (Botswana)	9,11740	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,40380
EURO/CAD (Canada)	1,3687	EURO/SCR (Seychelles)	15,9440	EURO/DOP (Rép. Dom.)	48,9084
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,88980	EURO/MUR (Maurice)	40,9695	EURO/BBD (La Barbade)	2,68580
EURO/SGD (Singapour)	1,8862	EURO/BRL (Brésil)	2,4043	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,54080
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,4653	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,76780	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2853,87	EURO/XCD (Dominique)	3,6258	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK